

Initiatives ministérielles

[Français]

Monsieur le Président, comme je viens de le mentionner, je vois que ce projet de loi est imparfait de plusieurs perspectives. Tout d'abord, il y a une nouvelle définition qui, je crois, nous causera de grands ennuis. La question principale que nous devons nous poser est la suivante: Est-ce qu'il y aura toujours un rôle important pour le niveau fédéral dans le domaine des communications?

Je crois aussi que la régionalisation, bien qu'elle puisse apporter certains fruits, peut aussi en enlever. J'ai vraiment peur que le pays soit divisé en cinq parties et qu'on ne puisse pas se parler suffisamment fréquemment, qu'il y ait de grandes différences qui causent des ennuis énormes au pays.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, je suis évidemment, comme francophone de naissance, Franco-canadien, vraiment mal pris dans le sens que si le gouvernement fédéral ne peut pas avoir une institution qui permette aux anglophones et aux francophones de travailler ensemble dans un climat harmonieux dans lequel ils puissent contribuer les uns avec les autres dans un milieu favorable qui puisse créer de nouvelles idées et aller de l'avant davantage, quel niveau de gouvernement pourra le faire et comment les francophones hors Québec seront-ils traités si on va de l'avant avec ce projet de loi?

• (1720)

[Traduction]

Je vois que je n'ai plus beaucoup de temps à ma disposition; je terminerai donc en faisant un dernier commentaire.

Certains pourraient prétendre, et je ne le dis pas méchamment, que ce projet de loi est conforme à la politique des conservateurs, c'est-à-dire au démantèlement de ce que nous avons toujours appelé le Canada. Nous avons assisté au démantèlement de Via Rail et d'Air Canada, à la vente de Petro-Canada. Et voilà que maintenant les gens se demandent si cette mesure législative ne nous mènera pas à la privatisation, si les conservateurs ne sont pas encore en train de façonner l'avenir du Canada comme ils l'envisagent. J'espère que non.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, j'interviens pour signaler que j'appuie les amendements proposés.

L'expression «programmation principalement canadienne» devrait nous remplir de fierté. Dans ma vie d'antan, ma vie normale, nous en avons tous une avant d'être élus à la Chambre. . .

M. Boudria: Peut-être sommes-nous réincarnés.

Mme Clancy: Non, nous sommes toujours les mêmes.

J'ai touché à plusieurs métiers, mais j'ai aussi été comédienne, j'ai surtout joué au théâtre, mais j'ai également travaillé à la télévision et à la radio, mais pas à plein temps toutefois. Ce n'était qu'un loisir, mais cela m'a donné l'occasion de rencontrer et de connaître, parmi les gens de théâtre, les diffuseurs, les écrivains, les réalisateurs et les metteurs en scène du pays, de grands esprits créateurs.

Pendant quatre ans, j'ai également animé des émissions politiques à Radio-Canada. Cela m'a également permis de rencontrer une multitude de gens associés aux émissions d'affaires publiques, toujours à Radio-Canada.

Il s'est produit, ces 20 dernières années, une véritable révolution, en particulier dans le domaine des arts créatifs au Canada. Les jeunes qui veulent écrire, jouer, produire et diriger n'ont plus besoin de s'exiler aux États-Unis, non seulement pour réussir, mais pour vivre.

Ils découvrent que, grâce aux règles relatives au contenu canadien, ils peuvent demeurer ici. En fait, il y a même des gens assez téméraires en Nouvelle-Écosse pour établir leurs propres studios de télévision, concevoir des programmes de télévision et des annonces publicitaires, tourner des films, etc. Imaginez ce que c'est que d'avoir un talent créateur et de pouvoir le faire fructifier tout en restant en Nouvelle-Écosse. Cette nouvelle option tient du miracle pour ces personnes en mal de créer.

J'ai parlé plus tôt de la question de la compétence fédérale et de ce qu'elle signifie pour l'unité nationale. Je pense que les mots «principalement canadienne» font référence à la connaissance de soi et à la fierté canadiennes. Je suis sûre que chaque député présent à la Chambre a déjà, à un moment ou à un autre, écouté ces merveilleuses émissions radiophoniques diffusées sur le réseau d'État et qui relatent les bouffonneries qui se déroulent dans cette enceinte.

Je suis prête à parier que même lorsque les flèches vous sont dirigées, monsieur le Président, vous préférez entendre des blagues au sujet des politiciens canadiens plutôt qu'à propos de George Bush. Vous préférez entendre une satire de la vie politique canadienne, plutôt que britannique ou américaine. Ces émissions sont faites pour des Canadiens.

Plus important encore, elles sont le fondement de notre identité canadienne et servent de point de référence à nos enfants, afin que leurs décisions et leurs choix de vie ne soient pas tous essentiellement influencés par une culture étrangère.

Aux tous débuts de la télévision d'État, je me rappelle encore—je ne vais pas vous resservir l'histoire de Winnipeg encore une fois parce ce que je risque de me faire chahuter par mes propres collègues—les émissions pour enfants. Je me souviens d'une émission appelée *Uncle*